

LANGUES AFRICAINES ET SYSTEMES EDUCATIFS

Tamagadènin sarah YÉO

Docteure en Philosophie

Université Alassane Ouattara, Côte D'Ivoire

Satyeyo@gmail.com

Résumé :

Si nous pouvons justifier l'utilisation des langues de colonisation comme langues officielles pendant la période coloniale, il est difficile de comprendre pourquoi, aujourd'hui encore, après plus de cinquante années d'indépendance, cette situation perdure. De fait, malgré l'accession à l'indépendance, généralement, les pays africains n'ont pas encore réussi à mettre en place des politiques linguistiques visant la revalorisation des langues africaines. Les systèmes éducatifs qui doivent garantir la reproduction sociale ignorent complètement les langues africaines, les vouant ainsi à une disparition progressive au sein de l'Afrique contemporaine où rayonnent les langues étrangères. Dans un environnement d'autonomie et de reconquête de soi, il n'est plus opportun de maintenir la politique linguistique coloniale. C'est une politique qui ne laisse aucune place aux langues africaines, elle promeut l'usage exclusif des langues coloniales pour tout ce qui concerne la vie de l'État, pour tout ce qui est formel tandis que, les langues africaines qui résistent encore aux assauts des langues étrangères, sont destinées à un usage informel. Penser la revalorisation des langues africaines aujourd'hui est de notre point de vue un impératif catégorique. Le concept d'indépendance doit nécessairement transcender les sphères politiques et économiques pour embrasser la sphère culturelle. Et, la revalorisation des langues africaines est un élément clé de l'indépendance culturelle. Le système éducatif représente à notre sens le moyen par excellence pour garantir cette revalorisation.

Mots clés : *Colonisation, Développement, Langues africaines, Revalorisation, Systèmes éducatifs.*

Abstract:

If we can justify the use of languages of colonization as official languages during the colonial period, it is difficult to understand why even today, after more than fifty years of independence, most African countries south of the

sahara have not yet succeeded in implementing linguistic policies aimed at revalorization of their african language. The educational systems which must guarantee social reproduction completely ignore African languages, thus dooming them to a progressive disappearance within contemporary africa where foreign languages shine. In an environment of autonomy and self-reconquest, it is no longer appopriate to maintain the colonial linguistic policy in which this policy was in favor of the colonist. It is a policy that leaves no romm for national languages, it promotes the exclusive use of the colonial language for everything formal while African languages are intended for informal use. Thinking about the revaluation of African languages today is from our point of view an imperative. The concept of independence must necessarily transcend the political and economic spheres to embrace the cultural sphere. And, the revaluation of African languages is a key element of cultural independence. In our opinion, the education system represents the means of excellence to guarantee this revaluation.

Keywords: African languages, Educational systems, Colonization, Development, Revaluation.

Introduction

La colonisation dont a été victime l’Afrique a laissé des séquelles sur toute la vie de ce continent. En effet, la domination exercée par les colons sur les Africains étaient non seulement d’ordre économique mais aussi et surtout d’ordre culturel. La culture africaine a été dénigrée, niée et rejetée au profit de la culture occidentale. Cette négation est surtout perceptible à travers le traitement infligé aux langues africaines. Ainsi, constatons-nous qu’avec l’arrivée du colon, les langues africaines utilisées quotidiennement par les Africains ont été relayées au second plan. La langue du colon, placée sur un piédestal, était promue et utilisée pour l’éducation et l’administration. Elle était perçue comme une langue supérieure à laquelle n’avait accès que les privilégiés. Précisons toutefois qu’il ne s’agit pas de la même langue sur tout le continent dans la mesure où les colons venaient de divers horizons. Les langues étrangères présentes sur le continent du fait de la colonisation sont : le français, l’anglais, l’espagnol, le portugais et

l'allemand. Ces langues pourtant étrangères aux cultures africaines finissent par obtenir le statut de langues officielles. Ainsi, dans les différents pays africains, nous notons que les systèmes éducatifs promeuvent significativement les langues des anciennes puissances coloniales. Nous sommes donc en droit de nous demander quelles sont les causes profondes de l'usage des langues du colon pour l'éducation ? Quelles sont les conséquences engendrées par cet usage ? Et quels sont les enjeux et les défis de la revalorisation des langues africaines au sein des systèmes éducatifs africains ? De cette problématique nous pouvons déduire les hypothèses suivantes : la multiplicité des langues africaines et le vocabulaire insuffisant de celles-ci seraient la cause de leur abandon au profit des langues du colon. Cet abandon des langues africaines au profit des langues du colon aurait des conséquences tant sur les individus que sur la société. Toutefois, surmonter les difficultés et revaloriser les langues africaines seraient la voie du salut de l'Afrique. L'objectif fondamental de ce travail de recherche, est de montrer que la revalorisation des langues africaines à travers les systèmes éducatifs est un impératif. De cet objectif fondamental découlent trois objectifs spécifiques. Il s'agit premièrement d'analyser les causes profondes de l'usage des langues du colon dans les systèmes éducatifs africains. Deuxièmement, il s'agit de montrer que l'abandon des langues africaines au profit des langues du colon n'est pas sans conséquences. Troisièmement, il s'agit de relever les défis et les enjeux liés à la revalorisation des langues africaines. Pour atteindre ces différents objectifs, nous utiliserons la méthode sociocritique.

1. Mépris des langues africaines dans les systèmes éducatifs africains

De la période coloniale à ce jour, nous remarquons que les systèmes éducatifs africains vivent sous le diktat des langues

étrangères notamment celles des puissances colonisatrices. En effet, dans nos systèmes éducatifs formels, ces langues sont placées sur un piédestal au détriment des langues africaines qui sont généralement exclues. Ainsi, quelles peuvent être les causes de l'usage ou de l'influence des langues du colon dans nos systèmes éducatifs formels ?

De prime abord, notons que l'influence des langues du colon au sein de nos systèmes éducatifs formels est une résultante du mépris de la culture africaine. Ce mépris est perceptible à travers la thèse qui nie la civilisation africaine et qualifie clairement l'Africain de barbare ou de sauvage. Le philosophe allemand, fervent défenseur de cette thèse affirmait : « ce continent n'est pas intéressant du point de vue de sa propre histoire, mais par le fait que nous voyons l'homme dans un état de barbarie et de sauvagerie qui l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation » F. Hegel (1979, p. 247). Tout comme Hegel, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, parlant de la race noire, A. D. Gobineau (1967, p.195) soulignait que : « ces facultés pensantes sont médiocres ou mêmes nulles ». Ces propos reflètent le mépris de l'homme africain et de sa culture. Les langues africaines, composantes essentielles de la culture furent évidemment taxées de barbares. Elles ne pouvaient nullement avoir de place au sein d'un système éducatif issu du monde occidental. Tout en méprisant les langues africaines, les puissances colonisatrices imposaient leurs langues aux africains. À preuve, parler sa langue maternelle africaine dans la cour de l'école était considérée comme une faute qui était sévèrement sanctionnée par le port du « symbole » J-M Adiaffi (2014, p.99) et un châtiment corporel. J-M Adiaffi (2014, p.99), nous explique que le symbole c'est, un « collier de honte que l'on faisait porter aux enfants des écoles qui s'étaient rendus coupable d'avoir parlé leur langue maternelle. Ils ne pouvaient s'en défaire qu'aux dépens d'un camarade commettant la même faute. Nous pouvons constater que tous les

moyens étaient mis en œuvre pour dissuader les enfants de parler leurs langues maternelles africaines. Les récalcitrants se voyaient châtiés et humiliés publiquement. En un mot, pendant la période coloniale, dénigrées et dévalorisées, les langues africaines ont été mises à l'écart des systèmes éducatifs formels. Comme le note Y. M. Guissé (1979, p.124) : « en enseignant le portugais, le français ou l'anglais dans les écoles, l'administration coloniale perpétuait les traditions intellectuelles et pédagogiques des métropoles ». Le colonialisme, notons-le, a clairement « produit toute une série de discours idéologiques infériorisant l'homme noir et lui déniait toute culture et civilisation. Il a également installé, au nom de la mission civilisatrice, un système d'éducation (...) méprisant les valeurs culturelles (...) de la société africaine » Y. M. Guissé (1979, p. 124).

De plus, après plusieurs décennies d'indépendance, les langues des anciennes puissances coloniales continuent de bénéficier d'une véritable notoriété au sein des systèmes éducatifs africains. En effet, la décolonisation n'a pas engendré une revalorisation systématique des langues africaines. Ainsi, la politique de dénigrement et de dévalorisation se poursuit avec de nouveaux responsables. Ces derniers, notons-le, sont africains. Autrement dit, de nombreux africains militent en faveur de la pérennisation des langues étrangères dans nos systèmes éducatifs au détriment des langues africaines. Pour eux, les langues des anciennes puissances coloniales doivent conserver leur statut au sein de la société en général et au sein des systèmes éducatifs en particulier. Leur choix repose sur différents arguments notamment celui de la multiplicité des langues africaines.

Selon cet argument, dans la mesure où l'Afrique regorge d'une multitude de langues qui ne sauraient être toutes utilisées dans l'éducation comme dans l'administration, il est préférable de conserver les langues des colons comme langues officielles.

Selon cette thèse, les États africains, confrontés à la pluralité des langues, doivent nécessairement conserver et promouvoir les langues des anciennes puissances coloniales. Effectivement,

Il existe plus de 2000 langues en Afrique, (...) ce multilinguisme continue d'être perçu dans les cercles politiques comme un obstacle au développement national. Cette complexité a servi d'excuse à l'inaction de sorte que peu d'efforts ont été consentis à la planification d'une véritable politique linguistique, qui permettrait de résoudre les problèmes. B. A. Chiatoh, (2005, p. 3).

La multiplicité des langues nationales africaines pose deux difficultés majeures. La première difficulté tient au fait qu'il est impossible d'utiliser cette pléthore de langue dans l'éducation et l'administration. Le choix d'une langue s'impose donc dans la perspective d'une revalorisation des langues nationales africaines à travers l'éducation. Ce qui nous amène à la deuxième difficulté : il s'agit du choix d'une langue au détriment des autres. Ce choix représente une difficulté dans la mesure où s'il est mal compris, il pourrait conduire à des dérives au sein des États africains postcoloniaux. Pour éviter les potentielles dérives, les défenseurs de cette thèse exhortent à la conservation et la vulgarisation significative des langues des anciennes puissances coloniales. En un mot, les systèmes éducatifs africains doivent demeurer sous le diktat ou l'emprise totale des langues étrangères.

Le deuxième argument qui fonde la méprise des langues africaines c'est le postulat selon lequel ces langues seraient pauvres et inaptes à traduire le monde moderne dans lequel nous vivons. La pauvreté dont il est question se caractérise par l'absence d'écriture et de vocabulaire adaptés à l'étude des sciences et de la littérature. C'est dire que selon cet argument,

les langues sont des données figées, elles ne sont pas évolutives. De ce fait, les langues africaines sont définitivement disqualifiées de toute utilisation dans l'éducation comme dans l'administration car cet argument ne laisse pas entendre une possibilité de développer le vocabulaire africain. Mais reléguer nos langues au statut de langues domestiques ou à un usage non formel est-il sans conséquences pour nos sociétés ?

2. Conséquences de l'usage des langues du colon

La mise à l'écart des langues africaines n'est pas sans conséquences pour l'Afrique et les Africains. La première des conséquences que nous pouvons souligner est le maintien de la politique d'acculturation instaurée par les colons à travers les langues étrangères qui ont désormais le statut de langues officielles dans les pays africains. La langue est fondamentale pour toute culture et représente un moyen efficace pour acculturer un peuple. Cela justifie le fait que les colons aient pris le parti de mettre à l'écart les langues africaines et de n'utiliser que les langues occidentales dans les différentes écoles mises en place sur le territoire africain. Depuis son instauration, l'école privilégie les langues du colon pour l'enseignement. Ce choix montre bien la volonté manifeste d'acculturer l'Africain. La langue étant une composante fondamentale de l'identité d'un peuple, interdire à un peuple l'utilisation de sa langue, c'est détruire l'identité de ce peuple, c'est l'acculturer. En plus d'être un moyen de communication, la langue est l'expression d'une culture. C'est par elle que se transmettent les valeurs, les connaissances et les pratiques d'un peuple de génération en génération. Elle permet donc d'assurer l'éducation, et par voie de conséquence de rendre possible la socialisation des individus.

La langue se présente donc comme un élément qui joue un rôle extrêmement important dans la vie d'un peuple. « En réalité, tout idiome, est une façon de penser. Une manière de

vivre et de comprendre le monde. C'est en un mot, assurer un monde, une culture ». C. Yao (2014, p. 74). La langue sert donc à exprimer les réalités d'une culture. Chaque mot ou expression d'une langue désigne une réalité, un phénomène propre à une culture donnée. Alors, la langue de l'autre peut être riche, mais pas adéquate pour exprimer notre monde, nos réalités et nos pensées. S'exprimer dans la langue de l'autre constitue une carence, un manque, car cette langue ne peut nous permettre de saisir convenablement la réalité propre à notre société et à notre culture. Le colon l'a bien compris c'est ce qui le poussa certainement à imposer sa langue comme langue d'enseignement et finalement comme langue officielle utilisée par les médias et toutes les institutions et administrations. Si le colon a réussi à déstructurer les sociétés africaines en promouvant sa langue au détriment de celle du colonisé, alors, il apparait clairement que « (...) la langue devient le premier instrument de la domination, de l'assujettissement et de l'encagement de l'Afrique » (S. Diakité, 2011 :78).

En clair, la langue étant une manière de concevoir le monde et un mode de pensée propre à un peuple, substituer une autre langue à celle d'un peuple, c'est déconnecter ce peuple de sa réalité, de sa culture, pour le plonger dans un autre monde qui lui est étranger. « En dispensant l'enseignement dans les langues étrangères aux peuples africains, le régime colonial a introduit un profond déséquilibre dans la société africaine ». Y. M. Guissé (1979, p.127). La langue est, par conséquent, un moyen efficace d'aliénation, vu que par son seul biais, on peut déstructurer une société, l'assujettir. Maintenir la politique linguistique du colon revient dès lors à maintenir l'aliénation et l'acculturation de l'Afrique.

La deuxième conséquence que nous pouvons énumérer concerne la qualité de l'enseignement. En effet, l'utilisation des langues étrangères comme médium d'enseignement constitue un obstacle à la bonne assimilation des apprentissages. Cela semble

être une évidence dans la mesure où pour assimiler ce qu'on apprend, il faut déjà comprendre la langue dans laquelle la connaissance est dispensée. Si le médium d'enseignement n'est pas maîtrisé, il va de soi que l'assimilation des connaissances soit laborieuse ce qui va affecter le rendement général du système éducatif. Il existe de ce fait un rapport certain entre la qualité de l'enseignement et la langue de l'enseignement le second étant la condition pour atteindre le premier. Il semble que « les élèves apprennent mieux quand ils comprennent et qu'il est un fait que de nombreux élèves africains ne comprennent pas ou peu ce qu'on leur apprend ». A. Schott (2005, p. 6). L'on peut en déduire que la situation peu reluisante de nos systèmes éducatifs est en partie imputable à l'utilisation des langues du colon comme médium d'enseignement.

L'utilisation des langues occidentales comme langue d'enseignement ne présente d'avantage ni pour les enseignants ni pour les enseignés. En ce qui concerne les enseignants, ils se trouvent confrontés à une difficulté quant à l'application des méthodes pédagogiques. En effet, la méthode active par exemple qui nécessite la participation des élèves est difficilement applicable dans un contexte où ceux-ci n'ont pas une bonne maîtrise de la langue d'enseignement. Les élèves quant à eux, à cause du manque de maîtrise de la langue d'enseignement se voient contraints de se contenter d'apprendre par cœur les connaissances qui leur sont enseignés. En d'autres termes,

L'utilisation de langues peu familières oblige à recourir à des méthodes inefficaces et magistrales qui ruinent les efforts des enseignants et ceux des élèves. Les enseignants monopolisent le temps de parole devant des élèves silencieux ou passifs ; des méthodes pédagogiques peu efficaces – répétition collective, rabâchage, apprentissage par cœur, mémorisation, ou interrogation téléguidée – sont

utilisées. Cette situation explique largement l'inefficacité des écoles et la médiocrité des résultats scolaires des élèves africains. A. Schott, (2005, p. 6).

En clair, l'utilisation des langues étrangères comme langue d'enseignement est un véritable facteur d'inefficacité des systèmes éducatifs africains et aussi un facteur d'échec pour un grand nombre d'élève.

Ajoutons comme troisième conséquence de l'utilisation des langues occidentales comme langues officielles, le sous-développement des pays africains. De fait, l'existence des langues occidentales pour le formel et des langues africaines pour l'informel crée au sein de la société une scission qui ne favorise pas l'union des forces vives de la société pour travailler au développement. L'usage des langues occidentales comme langues officielles dans lesquelles on transmet le savoir, mais aussi dans lesquelles on élabore tous les projets de sociétés, exclut une grande partie de la population de la réflexion et de l'action pour le développement. Ainsi, le paysan ou l'individu qui n'a pas été à l'école et qui ne comprend pas la langue officielle ne se sent pas concerné par le développement de sa nation. Pour lui, le développement est l'affaire des personnes qui ont été à l'école du Blanc. Or, le fait de ne pas parler les langues officielles ne fait pas d'une personne un individu incapable de réflexion. De même, la personne qui s'exprime en langue officielle n'est pas forcément plus apte à la réflexion que les autres. L'usage des langues occidentales comme langues officielles crée alors une exclusion d'une partie non négligeable de la population de la vie de l'État.

Exclusion de nos systèmes éducatifs, dominés par des politiques fondées sur les langues étrangères. Exclusion affective, car elle revient à une aliénation culturelle. Exclusion enfin des opportunités de

développement car elle empêche l'accès à une éducation de qualité, à l'emploi et à la prise de responsabilités » B. A. Chiatoh, (2005, p. 3).

L'usage des langues étrangères crée pour ainsi dire un complexe d'infériorité, et ce complexe conduit une majeure partie de la population à se mettre en marge du processus de développement. Or, aucun développement n'est envisageable sans la masse. Il va de soi que la disparition des complexes va entraîner la participation de toutes les couches de la société au développement. C'est dire que « l'introduction de la langue africaine dans l'enseignement n'est pas une simple substitution d'un véhicule linguistique à un autre, mais un bouleversement psychologique et culturel majeur (...). L'introduction des langues africaines suffit à elle seule pour transformer le système d'éducation de base » J. Ki-Zerbo, (1990, p.103). Parler de l'introduction des langues africaines dans le dispositif éducatif, ce n'est ni exprimer une quête d'authenticité, ni un désir d'autarcie, encore moins un simple changement de langue. C'est purement et simplement une exigence de développement culturel et social voire économique. Et, soulignons sans ambages qu'il est : « possible de défendre l'idée d'une École intégrée culturellement sans verser dans une logique de repli identitaire » D. M. Soro (2021, p. 46-47).

Cela peut ne pas sembler évident, mais rien que le choix de la langue peut être décisif pour le développement. C'est pourquoi, il faut opter pour l'utilisation de nos langues africaines pour permettre à toutes les couches de la société de se sentir concernées par le devenir et le développement de la société dont elles font partie.

Plus que jamais, il faut se convaincre que le sous-développement du continent perdurera tant que les langues africaines seront confinées à une utilisation

orale et que les enfants seront contraints à étudier dans une langue étrangère. De telles pratiques ne peuvent que favoriser une élite minoritaire restreinte B. A. Chiatoh, (2005, p. 3)

Partant des conséquences susmentionnées, nous pouvons dire que l'enseignement en langues africaines est important voire fondamental dans la mesure où, par son biais, il peut se produire un véritable changement qualitatif au sein de la société. C'est pour cela que dans sa théorie de l'éducation qui postule une réforme du système éducatif africain, Joseph Ki-Zerbo propose l'introduction des langues africaines dans ce système éducatif. Et même si cette réforme n'est pas sans difficultés, elle mérite qu'on y travaille et qu'on surmonte tous les obstacles qui l'entravent. Ceci dit, quels sont les défis à relever pour une revalorisation des langues africaines dans l'enseignement ? Et, quels sont les enjeux d'une telle entreprise ?

3. Défis et enjeux de la revalorisation des langues africaines

La langue, comme nous l'avons montré plus haut, a joué un rôle fondamental dans le processus d'acculturation, d'aliénation des peuples africains. De ce fait, pour restaurer l'identité des Africains, il faut nécessairement passer par une revalorisation des langues africaines. Aujourd'hui, il est nécessaire d' : « assurer la promotion des langues africaines, supports et véhicules des héritages culturels dans ce qu'ils ont d'authentique et d'essentiellement populaire » G. Toppe (2010, p. 134). Incontestablement, l'un des moyens essentiels de cette revalorisation est l'introduction de ces langues dans le système éducatif. L'usage des langues africaines dans l'enseignement et l'alphabétisation, permettra non seulement de restituer l'identité africaine mais aussi d'amorcer véritablement le processus du développement de l'Afrique. En effet, « les langues touchent

aussi à la culture, aux problèmes de la nation, à la capacité d'imaginer, à la créativité » J. Ki-Zerbo, (2013, p. 93).

Cette affirmation de Joseph Ki-Zerbo nous permet de comprendre l'importance des langues dans le processus de développement. La revalorisation des langues africaines pourrait résoudre plusieurs difficultés auxquelles l'Afrique est confrontée, et déclencher par la même occasion, le processus de développement des peuples. En effet, la langue n'est pas juste un moyen de communication, mais bien plus, elle est un univers psychologique. En plus de permettre aux individus d'une même sphère linguistique de communiquer, elle traduit leur mode de vie, leur manière de comprendre le monde, leur relation avec les objets, la nature, etc.

Dans cette logique, il apparaît que la langue constitue un véritable moyen d'enracinement ou de déracinement selon l'usage qu'on en fait. Il faut donc un recours aux langues africaines pour permettre un re-enracinement des Africains. Il est donc urgent que les Africains cessent d'ignorer leurs langues dans le domaine de l'enseignement, de l'administration et des médias. L'usage de ces langues, dans les domaines susmentionnés, va permettre aux Africains de renouer avec leurs réalités, de réinvestir l'univers psychologique africain. Après avoir renoué avec leurs réalités, les Africains pourront mieux penser le développement de leur continent. Ils pourront aussi rompre le psittacisme et le mimétisme qu'entraîne l'usage des langues étrangères. Car, « quand on s'exprime dans sa langue maternelle, l'imagination est libérée » J. Ki-Zerbo, (2013, p. 93).

L'utilisation des langues africaines, dans le système éducatif, est aussi importante, car elle va favoriser la disparition des complexes de supériorité et d'infériorité qui désagrègent nos sociétés. Complexes dus au fait que certains s'expriment en langues étrangères, parce qu'ayant été à l'école et que d'autres n'ayant pas bénéficié de cette l'école, s'expriment en langues

locales. De plus, elle va aussi permettre la modification des structures actuelles du système éducatif et réduire le temps d'apprentissage de quelques années. De fait, les premières années de scolarisation servent à apprendre aux élèves la langue qui leur permettra d'acquérir le savoir dans la suite de leur cursus. Or,

Le jour même où le jeune Africain entre à l'école, il a suffisamment de sens logique pour saisir le brin de réalité contenu dans l'expression : un point qui se déplace engendre une ligne. Cependant, puisqu'on a choisi de lui enseigner cette réalité dans une langue étrangère, il lui faudra attendre un minimum de 4 à 6 ans, au bout desquels il aura appris assez de vocabulaire et de grammaire, reçu, en un mot, un instrument d'acquisition de la connaissance, pour qu'on puisse lui enseigner cette parcelle de réalité C. A. Diop, (1979, p. 405).

Vu cette importance, il nous revient de surmonter toutes les difficultés, d'ordre politique, économique, social et culturel, qui entravent le processus de revalorisation de nos langues. Il est clair que sans volonté politique, il sera difficile, voire impossible de parvenir à l'utilisation des langues africaines dans le système éducatif. Il faut donc que les politiques africains s'approprient ce projet de revalorisation des langues africaines. Alors, quelle est la responsabilité des politiques africains dans la revalorisation des langues africaines par ? Quelles actions doivent-ils mener pour que l'enseignement en langues africaines devienne une réalité ? En clair, quels sont les défis à relever pour une revalorisation des langues africaines dans l'enseignement ?

D'abord, dans le cadre d'une utilisation efficiente des langues africaines pour l'enseignement, il est impérieux de choisir une politique linguistique appropriée. Parler de politique

linguistique, c'est parler d'une vision qui accompagne l'enseignement en langue africaine. Cela dit, le désir de passer à un enseignement en langue africaine doit être sous-tendu par un projet qui renferme les stratégies, les objectifs et les résultats escomptés par cet enseignement. À ce propos, il faut souligner que selon Nazam Haloui, professeur à l'université de Montréal, précisément au département de linguistique et de traduction, l'on peut identifier trois politiques fondamentales de l'utilisation des langues africaines qui sont : « les politiques de facilitation de la communication (...), de nationalisation de la langue d'enseignement (...) et de satisfaction des revendications nationalistes » N. Haloui, (2005, p. 9). De ces trois politiques linguistiques, celle qui semble la plus adéquate, c'est la politique de nationalisation de la langue d'enseignement. Cette politique postule que l'indépendance des États africains doit aussi être linguistique. Les langues africaines doivent désormais jouir des mêmes statuts et avoir les mêmes fonctions que les langues coloniales. Ses objectifs consistent non seulement à remplacer la langue d'enseignement coloniale par une langue africaine mais aussi à faciliter la communication de la connaissance.

De par son contenu, ses objectifs et ses stratégies, elle est celle qui pose le mieux les fondements d'une véritable revalorisation des langues africaines. Il serait de ce fait plus avantageux pour les pays africains d'opter pour cette politique malgré son caractère contraignant et l'obligation de rupture avec le colon et ses valeurs qu'elle impose. Pour ce faire, nos politiques doivent créer un cadre institutionnel favorable à la promotion des langues locales ou endogènes. Il peut s'agir du vote d'une loi consacrant l'utilisation des langues locales dans le domaine de l'enseignement, de l'administration et des médias. Il peut aussi être question de la rédaction de la constitution et des lois dans les langues africaines. Toutefois, ils ne doivent pas se limiter à légiférer. Mais, ils doivent également veiller à l'application des lois édictées.

En plus du choix de la politique linguistique, il revient aux politiques de travailler à la mise à disposition du matériel pédagogique et didactique utile à un bon usage des langues africaines. En réalité, aucun enseignement n'est possible sans matériel pédagogique et didactique adéquat. De ce fait, il faut impérativement que nos politiques mettent en place un projet d'édition de documentation en langues africaines. « Pouvoir disposer de textes et de livres en langues africaines est indispensable pour renforcer les compétences en lecture et créer un environnement propice au développement des langues africaines » Y. Diallo, (2005, p. 14). La documentation représente de ce fait un fondement à tout développement de langue. Néanmoins, disons qu'il ne s'agit pas d'une simple traduction des manuels de la langue coloniale à la langue africaine. Il sera question de produire des livres avec un contenu qui prend en compte nos réalités. Il est clair que pour que l'enseignement en langues africaines devienne une réalité, il nous faut mettre en place un environnement littéraire conséquent en faveur de nos langues. Pour ce faire, il faut corriger les différents handicaps qui constituent un obstacle à l'édition de livres en langues africaines. Il s'agit des :

- 1- Handicap politique : L'absence de politiques linguistiques et de politiques du livre favorables au développement de l'industrie nationale est un frein considérable à l'édition dans les langues nationales. Ce handicap bloque par ailleurs l'accès aux marchés du livre scolaire.
- 2- Handicap économique : Le manque de ressources financières des maisons d'éditions est également un handicap à l'édition en langues nationales.
- 3- Handicap technique : Les ressources humaines et les compétences sont à développer dans toute la chaîne éditoriale (...). Par ailleurs, les

équipements font défaut dans la plupart des maisons d'éditions. Y. Diallo, (2015, p. 14).

La responsabilité des politiques pour pallier aux handicaps sus-cités est dans un premier temps de définir une politique explicite en matière d'utilisation de langues africaines mais aussi en matière de production de livre dans ces différentes langues. Ils devront également mettre à disposition les moyens financiers et créer un environnement propice à l'édition des livres en langues africaines. Les États africains se doivent aussi d'investir dans la formation des enseignants pour leur donner les outils nécessaires à une pratique efficace de l'enseignement en langues africaines.

Ils devront, pour pallier à toute réticence ou pour prévenir tout conflit ethnique au sein de la société, œuvrer à la sensibilisation et à l'éducation civique des populations en vue de leur faire comprendre le bien fondé et l'importance de ces choix linguistiques. « Il faut corriger une éventuelle tendance à l'ethnisme par des facteurs comme l'éducation civique et la conscientisation politique en général à travers les médias » J. Ki-Zerbo, (2013, p. 95). Telle doit être la mission de nos politiques. Ils doivent accomplir cette mission vitale pour l'Afrique.

Pour ce qui est du choix des langues, il va falloir choisir de manière objective. La balkanisation de l'Afrique ayant entraîné ipso facto celle des langues, certaines langues transcendent les frontières artificielles issues de la colonisation. Il serait donc judicieux de choisir parmi les langues qui sont parlées dans plusieurs pays d'Afrique et par une grande partie des Africains. Cheikh Anta Diop semble mieux formuler cette approche du choix de la langue. Pour lui, la sélection linguistique devra se faire sur la base des facteurs suivants : « (...) Possibilités interne de la langue. Littérature écrite et orale déjà existante dans celle-ci, prépondérance politique et sociale, potentiel d'expansion, densité des peuples qui la parlent » C. A.

Diop, (1979, p. 406). Il apparaît donc clairement que l'obstacle que constitue la multiplicité des langues africaines peut être surmonté et que nous pouvons parvenir à la sélection de langues interafricaines ou comme dirait Joseph Ki-Zerbo : « de langues-ponts » J. Ki-Zerbo, (2013, p. 94).

Par ailleurs, si l'introduction des langues africaines dans le dispositif éducatif est essentielle, elle pose un problème non négligeable : il s'agit du développement des langues africaines. L'un des obstacles ou arguments majeurs qui a jusqu'ici entravé l'utilisation des langues africaines dans l'enseignement, c'est que les langues africaines sont en grande majorité orales et ne disposent pas d'écriture. On les traite de dialectes qui n'ont pas un vocabulaire suffisamment riche pour l'enseignement des sciences, de l'économie, de la technologie.

Ce qu'il est important de noter à ce stade, c'est que les langues ne sont pas des données figées. Elles sont appelées à être modifiées et améliorées ou enrichies. Les langues que nous adulons tant, (le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand) sont constamment améliorées et les dictionnaires régulièrement mis à jours. À propos de la langue française, Christian Yao nous rappelle que « cette langue, aujourd'hui célèbre était quelques siècles plutôt très pauvre et méprisée par les docteurs et les savants » C. Yao, (2014, p. 74). Si les Français ont réussi à constituer leur langue, jadis méprisée, en langue de développement, alors, les Africains peuvent aussi le faire. Nos langues africaines peuvent et doivent être enrichies, pour répondre aux impératifs de l'enseignement. Il faut évidemment que nos linguistes s'intéressent à nos langues et travaillent de manière acharnée à leur enrichissement.

On ne peut pas rejeter nos langues simplement, parce qu'elles ne sont pas suffisamment riche, et ne rien faire justement pour leur développement. Face donc au défi des nouvelles technologies et des différentes sciences, nous devons travailler à développer nos langues. Car, « les langues africaines

doivent, bien entendu, disposer d'un vocabulaire scientifique et technique relatif aux sciences de la nature, à l'économie et aux rapports sociaux » Y. M. Guissé, (1979, p. 136).

Le développement des langues africaines doit se faire suivant un processus. Il s'agira dans un premier temps de travailler à la transcription de ces langues qui sont à dominance orale. Ce qui implique le choix d'un alphabet parmi ceux existant pour la transcription. Cependant, il est clair que ce choix ne se fera pas de manière arbitraire, mais après des recherches qui permettront de définir quel alphabet est le plus adéquat pour la transcription de nos langues. Il ne faut pas négliger le fait que des efforts sont faits de plus en plus pour la transcription des langues africaines. Dans le domaine de la religion par exemple, on assiste à la traduction de la Bible dans plusieurs langues africaines (senoufo, bambara, baoulé etc.). Ce sont des efforts à saluer, à encourager, et à étendre à d'autres domaines tels que les médias et l'enseignement. En matière d'enseignement, nous pouvons citer un exemple qui devrait servir de motivation et de référence. Il s'agit d'un cours de philosophie dispensé en mooré par le Professeur Mahamadé Sawadogo.

Ce cours, par son caractère révolutionnaire, vient battre en brèche certaines conceptions selon lesquelles les langues africaines seraient inaptes à l'étude des sciences. La réalisation de ce cours en mooré a favorisé « la création de concepts philosophiques en mooré (...). Aucun concept français, grec, allemand, arabe, espagnol, italien ou portugais n'a été retenu comme élément à introduire dans la construction du savoir philosophique en mooré » R. W. Sawadogo, (2015, p.191). On en vient à penser que bien de conceptions sur nos langues sont dues au fait que nous les méconnaissons. Il semble donc que « les langues africaines sont loin d'être frappées d'une pauvreté naturelle et qu'il suffit de leur appliquer un effort comparable à celui qui a été appliqué aux langues occidentales, pour qu'elles

soient au niveau des exigences de la vie moderne » C. A. Diop, (1979, p.412).

De plus, il faudra se pencher sur la question du vocabulaire. En effet, s'il est vrai que la langue permet d'exprimer un mode de vie, de traduire le monde, il faut reconnaître que le monde a beaucoup changé et qu'il continue d'ailleurs de changer et à une vitesse hallucinante. C'est pourquoi, il faut une mise à jour des langues africaines comme c'est le cas pour les langues occidentales. On pourrait par exemple élargir le sens de certains mots existants pour exprimer d'autres réalités. En réalité, « rien ne nous empêche (...) d'étendre conventionnellement le sens de toute une partie de notre vocabulaire, afin d'exprimer l'univers abstrait, intellectuel, c'est-à-dire scientifique et philosophique » C. A. Diop, (1979, p.409). En ce qui concerne la composition de nouveaux mots, « il importe (...) d'étudier le génie propre de la langue (...), d'analyser les lois de formation de nom afin de s'y conformer pour les concepts que l'on veut élaborer » C. A. Diop, (1979, p. 409). Pour la promotion des langues africaines, il n'y a pas d'obstacles insurmontables.

Conclusion

Au terme de notre réflexion sur les langues africaines et le système éducatif, nous pouvons retenir que le rejet des langues africaines dans l'enseignement a été un moyen efficace au service de la politique d'acculturation des Africains. Plusieurs décennies après les indépendances, ce rejet est toujours effectif et cela pour plusieurs causes. Il s'agit notamment de la multiplicité des langues africaines qui rend difficile le choix d'une langue au détriment des autres. Aussi, les langues africaines sont mises à l'écart dans l'enseignement car elles sont taxées de pauvres, de ne pas disposer de vocabulaire suffisant et adéquat pour transmettre les connaissances. Ce mépris des

langues africaines qui perdure a pour conséquence de maintenir la politique d'acculturation initiée par le colon, d'entraver la qualité de l'enseignement et de freiner le développement du continent. Ceci dit, une revalorisation des langues africaines au travers de l'enseignement est fondamentale pour restructurer l'identité culturelle, améliorer la qualité de l'enseignement et favoriser le développement du continent. Toutefois, pour réussir cette revalorisation des langues africaines, il faut une véritable volonté politique pour choisir la politique linguistique adéquate et fournir le cadre pédagogique et didactique favorable à l'enseignement en langues africaines.

Références Bibliographiques

Adiaffi Jean-Marie (2014), *La carte d'identité*, Inde, Thompson Press India.

Andreas Schott (2005), « Conférence sur l'éducation bilingue et l'utilisation des langues locales dans l'enseignement » in *la lettre de l'ADEA*, numéro2, Windhoek p. 5-7.

Chiatoh Blasius Agah-Ah (2005), « Langue, éducation et développement » in *la lettre de l'ADEA*, numéro2, Windhoek, p. 3-4.

Diakitè Samba (2011), *les Nasses identitaires en Afrique pour une remise en question des pouvoirs balafrés*, Berlin, Éditions universitaires européennes.

Diakitè Samba (2018), *WAATI SERAA : La voix du temps ou l'appel des incompris*, Québec, Différance Pérenne.

Diallo Yaya Satina (2005), « Éditer dans les langues nationales » in *La lettre de l'ADEA*, numéro2, Windhoek, p. 14-15.

Diop Cheikh Anta (1979), *Nation nègre et culture*, Dakar, Présence africaine.

Diop Cheikh Anta, (1981), *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine.

Gobineau Arthur De (1967), *Essai sur l'inégalité des races*, Paris, Éditions Pierre Belfond.

Guissé Yousouph Mbargane (1979), *Philosophie culture et devenir social en Afrique Noire*, Dakar, Les nouvelles éditions africaines.

Haloui Nazam (2005), « Panorama des politiques » in *La lettre de l'ADEA*, numéro 2, Windhoek, p.9-10.

Hegel Friedrich (1965), *La raison dans l'histoire*, traduction nouvelle Kostas Papaioannou, Paris, Union générale des éditions.

Ki-Zerbo Joseph (1990), *Éduquer ou périr*, Paris, l'Harmattan.

Ki-Zerbo Joseph (2013), *À quand l'Afrique ?* Lausanne, Éditions d'en bas.

Sawadogo Rodrigue Wendekondo (2015), « Le cours de philosophie en mooré du Professeur Mahamadé Savadogo » in *Le cahier philosophique d'Afrique*, numéro 13, Ouagadougou, p.191-202.

Soro David Musa (2021), *École et développement chez Joseph Ki-Zerbo*, Abidjan, Nouvelles Éditions Balafons.

Toppe Gilbert, 2010, *L'union africaine et le développement de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan,

Yao Christian (2014), *L'Afrique entre mirage et outrage*, Canada, Différence Pérenne.